

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Nouvelle Série

Vol.

XIII.

L'AGRICULTEUR

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

ET

BAS-CANADA

Juillet. 1861. N^o. 11.

Le Sol, c'est la Patrie ; améliorer
l'un c'est servir l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par de MONTIGNY & Cie. 18, Rue St. Gabriel.

LE ABONNEMENT
UN DOLLAR PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

Publié par De **MONTIGNY & Cie.**,

**SOUS LA DIRECTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU
BAS-CANADA.**

AVEC LA COLLABORATION

Des Présidents et Secrétaires de 68 Sociétés d'Agriculture de Comtés,

DU DR. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

Sommaire de ce Numéro.

	Page
CHRONIQUE AGRICOLE,—Juillet 1861.....	241
APICULTURE—De l'Abeylle Italienne.....	246
Culture du Maïs.....	248
RAPPORT de l'Ecole d'Agriculture et de la Ferme Modèle de Ste. Anne, pour l'année 1860, etc.....	251
Résumé des Travaux de Culture en 1860.....	253
CONSTRUCTIONS.....	256
ECONOMIE DOMESTIQUE.....	260
NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.....	261
VARIÉTÉS.....	262
PRIX COURANTS.....	264

A V I S.

☞ Toute lettre concernant la rédaction, l'abonnement ou les annonces doit être adressée à **DEMONTIGNY & CIE.**, affranchie, sinon elle sera refusée.

☞ Annonces 10 cents par ligne, (Brevier,) invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

☞ Abonnement **UN DOLLAR** par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☞ On ne souscrit pas pour moins d'un an — Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance de l'année d'abonnement.

☞ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15 : " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés par les dites Chambres respectivement."

CHRONIQUE AGRICOLE.—JUILLET 1861.

Notre précédent numéro était sous presse lorsque nous avons reçu un exemplaire du rapport de l'École d'agriculture et de la Ferme-modèle de Ste. Anne, pour l'année 1860, fait par le Rev. M. Pilote à S. E. le Gouverneur-Général; et nous avons vivement regretté de ne pouvoir même y introduire la moindre note qui avisât de la réception et de la prochaine publication de ce rapport.

Nous commençons maintenant cette publication, que nous acheverons dans le prochain numéro, et qui, quoique ainsi divisée, ce que nécessite l'étendue du document, se trouvera néanmoins contenue dans le même volume. Une simple analyse, quel que soin que nous y eussions mis, aurait été malgré nous incomplète; elle n'aurait jamais satisfait ni le sentiment d'intérêt que nos lecteurs ne peuvent manquer d'éprouver, à divers titres pour tout ce qui a trait à l'importante institution de Ste. Anne, ni le même degré d'enseignement qu'ils retireroat, certainement, des détails variés que M. Pilote expose avec une netteté parfaite.

D'ailleurs, il nous est si rarement donné l'occasion de favoriser nos lecteurs d'une communication relative à un genre quelconque de culture perfectionnée, pratiquée dans le pays, que nous ne saurions laisser échapper celle-ci. Il n'est que trop vrai, soi dit en passant et sans reproche, que nos praticiens progressistes se tiennent à l'égard de la presse, par conséquent du public, dans un mutisme qui ferait croire que notre contrée est déshéritée de tels hommes; cela cependant n'est pas, nous en convenons d'émérites. Serait-ce qu'ils sont jaloux de leurs procédés, jaloux de les voir répandus? c'est impossible. Qu'est-ce donc? L'insouciance, sous une apparente sollicitude pour le progrès général? L'appréhension d'un trouble purement gratuit? Non, encore. Nous ne pouvons, nous ne devons admettre qu'une cause à ce silence obstiné de leur part, c'est qu'ils ne se rendent pas parfaitement compte de toute la puissance de la publicité sur l'esprit de ceux qui, moins avancés, ne cèdent guère qu'à l'évidence des faits, s'accomplissant près d'eux.

La publicité est un mode d'enseignement; et l'on a dit avec vérité que c'est surtout par des publications que les comices agricoles, en France, ont fait faire à l'agriculture un pas immense. Si nos Sociétés de Comtés avaient fait connaître de la sorte leurs observations sur l'application de doctrines ou de méthodes nouvelles, sur les essais et les efforts tentés dans leurs circonscriptions respectives, si, spécialement, elles étaient entrées dans la voie de publier des rapports explicites à la suite et au sujet de leurs exhibitions, leur action eût été plus efficace encore.

et, sans nul doute, à l'abli de toute cause de suspicion. Mais comment adresser cette simple remarque aux sociétés de Comtés, quand la chambre elle-même suit de pareils errements ?

C'est donc un mal à peu près général que celui de taire, hormis peut-être en petit comité, ce que chacun acquiert en lumière et en expérience par des études et des travaux qui sortent de l'ornière commune.

Nous les conjurons, ceux-là qui étant dans les voies du progrès ont vraiment à cœur de faire des imitateurs, de peser et méditer ces observations ; ils comprendront que le journal supplée aux écoles dans les lieux où les écoles manquent, et qu'il en est l'auxiliaire dans les pays mieux favorisés. Bien faire, créer, expérimenter, c'est quelque chose ; se fixer sur les cultures, sur les plantes, les racines, les bestiaux et les instruments à propager, c'est d'un incontestable mérite ; mais cela ne suffit pas, il faut le dire et dire pourquoi.

Ce sera ainsi, et par des expositions fréquentes, aussi localisées que possibles, des exhibitions entre voisins, pour ainsi dire, mais que relèveront suffisamment, pendant longtemps encore, les grandes exhibitions provinciales, qu'on activera le progrès, qu'on avancera le moment où les cultivateurs, les plus difficiles à convaincre aujourd'hui, se déferont successivement de leurs habitudes routinières et concevront les avantages d'une instruction scolaire pour leurs enfants.

Toute autre voie est pour le moins hasardeuse, et nous n'hésitons pas à dire qu'il en sera des exhibitions régionales, ce qu'il eût été de cette multiplicité d'écoles que des conseils téméraires engageaient les sociétés d'agriculture à élever : une dépense en pure perte. Il y a inopportunité de temps aussi bien pour les unes que pour les autres.

Lorsque nous nous sommes élevé contre les suggestions que nous venons de rappeler, deux écoles, disions-nous, celle de Varennes et celle de Ste Anne, suffisent aux besoins actuels du pays. Peu de temps s'est écoulé depuis, et les faits témoignent au delà de nos prévisions : L'établissement de Varennes a eu une existence si éphémère qu'on peut le réputer d'établissement *mort-né* ; celui de Ste. Anne chancelle.

Mais il importe que ce dernier, pour le moins, résiste au coup qui le menace, qu'il se consolide au contraire, et profite au pays. C'est une question nationale, car elle est essentiellement d'intérêt public.

Aussi, comme nous tenons à présenter quelques considérations à cet égard, nous reviendrons au rapport de M. Pilote.

Ce rapport est divisé en deux parties très distinctes, dont l'une est relative à la ferme et l'autre à l'école. Nous ne pouvons, au sujet de la première partie, que recommander à nos lecteurs d'y apporter toute leur attention, et de faire leur profit de la pratique raisonnée et éclairée dont elle rend compte. Nous parlerons plus particulièrement de la seconde.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école en 1860 n'a pas excédé huit ; il est réduit à quatre cette année. Ce petit nombre " ne prouve rien contre, l'institution nouvelle, dit M. Pilote ; il ne prouve qu'une seule chose, c'est que la nécessité de l'enseignement agricole pratique n'est pas encore assez généralement comprise."

Nous sommes pleinement de l'avis de M. Pilote sur les deux points. Ni les précautions de la sagesse, ni les études, le savoir, l'expérience, le dévouement n'ont manqué à l'organisation de l'institution, non plus qu'à la direction des opérations ultérieures. Le sort d'une telle entreprise ne pouvait être placé, incontestablement, en des mains plus habiles, sous la conduite d'un caractère plus ferme, plus persévérant ; nous ne doutons pas que d'autres n'eussent failli sous le poids des difficultés de la tâche. D'un autre côté, et c'est tout ce qu'a voulu dire M. Pilote, qui ne songea pas sans nul doute à parler ni de sa personne, ni de ses services, les avantages réels de l'institution sont indéniables, quoiqu'il en soit. Il ne fallait donc rien moins qu'un obstacle de la nature de celui que signale le second point, pour entraver des combinaisons si bien concertées.

Mais cet obstacle sera longtemps invincible, et il faut ou périr, et renoncer à le combattre, ou trouver des subsides qui permettent de prolonger la lutte.

L'école est soutenue par le collège, et le collège s'est endetté à son occasion de \$135.95. " Si l'allocation de cette année ne suffit pas pour couvrir ce déficit et pour rassurer l'existence de l'école à l'avenir, la corporation sera dans la pénible nécessité de la fermer." Telle est la déclaration de M. Pilote, qui, après avoir fait ressortir les sommes considérables que le gouvernement français consacre à l'entretien des écoles agricoles de l'Empire, termine en recommandant à Son Excellence " la création d'un certain nombre de bourses en faveur des jeunes gens qui voudraient profiter des avantages de l'enseignement professionnel de l'agriculture."

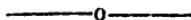
M. Pilote aurait pu ajouter qu'en accueillant favorablement cette recommandation, notre gouvernement non-seulement concourrait de la manière la plus efficace au développement du bien-être social, puisque les progrès de l'agriculture en sont la condition essentielle, mais qu'il pourrait encore du même coup satisfaire à une haute question de moralité et d'humanité.

En effet, si les bourses qu'octroierait le gouvernement étaient appliquées exclusivement à l'entretien de jeunes orphelins pauvres, ayant l'âge et les aptitudes nécessaires, l'école de Ste. Anne produirait vite une puissante et salutaire action sur l'esprit public, par le caractère même de sa nouvelle mission. Elle serait comme une pépinière de l'agriculture intelligente. Tous ces jeunes gens qui en sortiraient ouvriers habiles et probes, laborieux et instruits, seraient convoités pour les meilleures fermes, dont ils deviendraient les utiles agents ; ils y introduiraient l'esprit d'ordre et d'économie acquis à l'école, et, peu à peu, les principes et les bienfaits d'une culture perfectionnée. Leurs méthodes s'étendraient dans tout le voisinage par la seule force des choses, (ce qu'on peut voir autour de Ste. Anne), et beaucoup de cultivateurs comprendraient plus promptement et plus sûrement les avantages d'une instruction spéciale.

Pour eux, pour ces jeunes infortunés privés de famille, ce serait, d'un autre côté, le meilleur et le plus sûr préservatif contre les périls d'un isolement qui les livre pour ainsi dire d'autorité aux récoleurs du vice et de la débauche. Ils auraient une carrière toute tracée, un avenir assuré ; ils deviendraient plus tard, d'heureux propriétaires.

Cette attitude que nous souhaiterions voir prendre par le gouvernement, nous la recommandons à l'attention des Sociétés de Comtés, qui, elles aussi, auraient intérêt, le devoir peut-être, de l'adopter. On ne peut douter qu'aucune d'elles ne soit pénétrée de l'utilité de l'enseignement agricole, et n'ait conscience de la situation plus difficile que lui fera la fermeture de l'institution de Ste. Anne. Ce fait, s'il a lieu, sera longtemps un argument contre les établissements de ce genre, dont il reculera la propagation, s'étendra peut-être à la plupart des innovations agricoles, contre lesquelles il sera une source funeste d'objections.

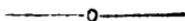
Nous avons engagé les sociétés à ne pas se laisser dévoyer en créant chez elles des écoles qui auraient manqué d'éléments d'existence ; mais nous leur disons, aujourd'hui, jouissez de tous les avantages de l'établissement de Ste. Anne, dans la mesure de vos forces ; au lieu de construire, acheter terres et bestiaux, entretenir maîtres et valets envoyez là des élèves ; cela vous prendra beaucoup moins de capitaux et vous aurez des résultats mieux assurés.



La corporation de Québec, avec une intelligence parfaite des intérêts de cette ville et de ceux de l'agriculture, a résolu de tenir quatre foires par année pour la vente de chevaux, d'animaux gras, pores &c. La première de ces foires a eu lieu le vendredi 7 juin dernier. On rapporte qu'il y a eu beaucoup de beaux chevaux et d'autres animaux qui ont été bientôt vendus à de bons prix. Le succès a été complet, et l'on a toute raison d'espérer que la seconde, qui tiendra le premier vendredi d'août prochain, donnera encore de plus grande satisfaction. La troisième foire a été fixée au premier vendredi de novembre et la quatrième au second vendredi de Janvier.

C'est une très heureuse idée, une institution utile qui ne saurait manquer de produire de bons fruits.

Nous félicitons vivement la corporation de Québec d'en avoir eu l'initiative.



Voici le moment des élections générales ; en parler, ce n'est pas sortir des matières qui sont du domaine de nos observations, puisque nous y voyons forcément en jeu les intérêts mêmes de l'Agriculture. C'est de l'ordre, de la sagesse ; ce sera si l'on veut un excès de soin ; mais ce n'est pas de la politique proprement dite ; nous n'avons nullement à en faire, Dieu merci !

Voyons en quelques mots,

—Ce qu'il y a d'utile à faire pour la satisfaction des questions qui nous préoccupent ;

—Ce qui a été fait ;

—Ce qu'il reste à faire.

Nous présumons que la conclusion sera nette.

“ Le progrès, pour qu'il se fasse dans l'art agricole, a besoin de réglemens nouveaux, d'institutions protectrices. La première de toutes, la plus nécessaire ; c'est la *prompte* organisation du crédit agricole.”

Ainsi écrivait notre prédécesseur dans sa chronique d'avril 1860. Et il avait pleinement raison.

Par ordre d'urgence et d'utilité viennent les chemins, leur construction et leur entretien. Nous ne parlons pas des chemins dans les Townships, mais de ceux à l'intérieur, dont le mauvais état rend les communications pénibles, difficiles, parfois impossibles. Tout en ne roulant que demi-charge, le plus souvent, les bêtes sont harcelées et les harnais brisés, bientôt mis hors de service.

La colonisation est une œuvre sur l'importance de laquelle tout le monde est d'accord ; il serait superflu d'en énumérer les avantages.

Passons les écoles agricoles ; nous en avons dit assez pour qu'il soit compris qu'aucune n'existera si le gouvernement n'intervient d'une manière effective.

Il y a pour le moins deux ans que des amendements considérables à la loi d'agriculture ont été reconnus nécessaires. Les dispositions en ont été formulées et mises dès cette époque sous les yeux du Parlement.

Une institution qui partout ailleurs se propage, parce qu'elle est à juste titre considérée comme une condition essentielle des progrès de l'Agriculture, c'est l'enseignement de la science vétérinaire. Une école destinée à former des praticiens rendrait de très-utiles services en Canada ; cela a été démontré maintes fois dans ce recueil, surtout par les articles remarquables d'un homme des plus compétents, M. Vogeli. Le même sujet a été habilement traité aussi dans les colonnes du *Morning Chronicle* de Québec et dans celles de l'*Agriculturist* de Toronto.

Nous taisons les questions secondaires ; les précédentes suffisent pour motiver notre argument final.

Celles-ci non-seulement ont été étudiées et publiées dans des pamphlets et des journaux, mais elles ont de plus donné lieu, les unes à des projets de lois qui ont été présentés aux chambres législatives, et les autres à des mémoires qui ont passé sous les yeux du gouvernement. En sorte qu'on peut dire avec assurance que toutes ont été connues là où il était nécessaire qu'elles le fussent pour recevoir une solution satisfaisante.

Cependant, qu'a-t-il été fait dans ce but ? Rien. Que reste-t-il à faire ? Tout. Ainsi sont traitées les questions les plus intéressantes de l'agriculture : Des ajournements, et toujours des ajournements.

Eh bien, il en sera de même aussi longtemps que les cultivateurs ne comprendront pas qu'il est avantageux, dans toute occasion, de faire ses affaires par soi-même ou par les siens. Il est parmi eux des hommes éclairés, habiles qui ont vraiment à cœur les progrès de l'agriculture, et dont les intérêts se lieraient intimement à ceux de leurs commettants. Pourquoi ne pas jeter enfin les yeux de ce côté ? Croit-on, vraiment, que l'agriculture souffrirait si elle était représentée par des agriculteurs dans les chambres législatives ? Est-ce que l'industrie souffre parce qu'elle y a des industriels ? la finance, des financiers ? et le barreau, des avocats ? nullement.

Sans doute, notre suggestion est tardive ; mais nous n'avons pas la prétention non plus de la voir de longtemps sanctionnée par l'opinion. Nous la donnons pour qu'elle soit méditée et mûrie.

Pour l'instant, nous nous bornons à dire aux cultivateurs : Nous vous avons montré le sans-façon qui préside au réglément de vos intérêts ; nous n'avons pas à en accuser tel parti plutôt que tel autre ; ils sont solidaires à nos yeux. Donc, dans les circonstances, faites attention, réfléchissez, délibérez ; ne vous laissez pas séduire par des discours pompeux ni par des promesses fallacieuses : *nommez qui vous est bien connu.*

APICULTURE.

DE L'ABEILLE ITALIENNE.

Il sera à propos, nous pensons, de donner à nos abonnés qui s'occupent ou veulent s'occuper de cette intéressante et productive branche de l'industrie agricole, l'apiculture, des détails sur les qualités particulières de l'abeille italienne, justifiant, ou tout au moins, expliquant l'introduction des reines de cette espèce dans les ruches d'abeilles communes. Nous avons, dans notre précédent numéro, traduit et rapporté un article du *American Bee Journal* sur ce dernier sujet, et quelques personnes, s'étonnant de ce fait, nous ont depuis questionné sur les mérites différentiels de l'abeille italienne avec l'abeille commune. Nous traduisons de M. Dzierzon, l'étude suivante, qui a été publiée dans le *Bienenzeitung* et qui donnera à cet égard une entière satisfaction.

M. Dzierzon se livre moins à des aperçus théoriques qu'à des démonstrations pratiques, qui sont pour lui des convictions dues aux succès d'une persévérante expérience. Il n'est qu'un seul point de vue sous lequel, en théorie, l'introduction de l'espèce italienne lui offre quelque intérêt, c'est en raison des moyens puissants et péremptaires qu'il en retire pour réfuter les objections obstinément faites par ses adversaires. Il espère qu'il se rendront devant la pertinence des faits, à moins qu'ils ne peuvent ou ne veulent voir.

Les abeilles italiennes, dit M. Dzierzon que nous laisserons parler, se distinguent des communes non-seulement par leur couleur et par des marques extérieures toutes spéciales, mais aussi, sous un autre aspect, par des propriétés et des traits particuliers, toujours avantageux à leur propriétaire. Mon expérience et mes observations à cet égard sont pleinement corroborées par celles du capitaine Baldenstein, M. Roth, Dr. Donhoff, Rèv. M. Kleine et autres.

Leur importance résulte des cinq particularités suivantes :

1^o *Leur différence marquée en couleur.* Je trouve de l'importance à cette particularité, pour la pratique, non simplement parce qu'elles sont plus jolies, — quoique ces dons externes ne sont pas indifférents aux personnes de goût, — mais parce qu'elles sont ainsi facilement discernées de celles ordinairement cultivées et que par cela seul on prévient quelques fois des discussions regrettables. Ainsi, je suis certain de désigner et de réclamer comme mien, avec une conscience tranquille, un essaim qui aurait fui de mes ruches et que l'on voudrait s'approprier au moment où j'arriverais à sa poursuite. En pareil cas, il n'est pas indispensable

que l'essaïn fugitif soit entièrement composé d'abeilles de pures races ; issu du mélange d'ouvrières italiennes avec des communes, cet essaïn sera suffisamment marqué pour être aisément reconnu.

2° *Leur plus grande industrie.* Les abeilles italiennes ont sur les communes un avantage incomparable dans leur supériorité industrielle, leur infatigable ardeur à amasser le miel et augmenter les provisions de leurs ruches. Dans l'arrière saison spécialement, lorsque les plantes s'étiolent, si déjà elles ne manquent, elles visiteront les fleurs dédaignées par les autres, elles rechercheront le jus sucré des fruits endommagés, et même elles attaqueront les ruches des abeilles communes. Ce dernier penchant devient bien par moment une cause de trouble et de préjudice ; mais la poursuite du miel et des provisions sont, dans un haut degré inséparable de ces instincts naturels de l'espèce, et quiconque apprécie le premier ne peut se plaindre du second s'il considère qu'il s'exerce dans un temps pour ainsi dire de disette. D'ailleurs, ce plus grand penchant qu'ont les abeilles italiennes à butiner et dérober n'engage à nul danger leurs propres ruches ; les causes suivantes en donnent une explication pertinente.

3° *Leur hardiesse et leur intrépidité pour défendre leurs provisions.* Les abeilles italiennes sont à cet égard plus vigilantes que les communes ; elles se montrent moins faciles à circonvenir. Toute abeille étrangère qui cherche à pénétrer dans leurs ruches, qu'elle soit italienne ou commune d'origine, est aussitôt arrêtée, repoussée ou tuée, et je doute qu'une colonie italienne possédant une reine en état sain soit facilement conquise par d'autres insectes. Les fréquentes observations que j'ai eu l'occasion de faire au sujet de mes abeilles italiennes, constatent que, quoique comparativement plus faibles en nombre, elles résistent à de violents et toujours furieux assauts. Elles étaient ordinairement environnées, en peu de minutes, d'une grande quantité d'assaillantes, dont elles venaient toujours à bout de se débarrasser ; et, rentrées dans leur ruche, la paix et la quiétude se rétablissaient aussitôt parmi elles. Quelques abeilles suffisent pour garder l'entrée, et une faible colonie repousse aisément une attaque. La vigilance, le courage et l'agilité sont des qualités indispensables pour le succès de cette défense ; les abeilles communes ne les possèdent pas, certainement, au même degré de perfection que les abeilles italiennes. Si donc, en automne nous trouvons de plus amples provisions dans les ruches de celles-ci, et obtenons d'elles, dans le printemps, non-seulement des essaïns plus avancés, mais encore un surplus de miel,—quand les abeilles communes en sont dénuées, ces résultats sont évidemment dûs aux qualités spéciales que je cite et qui méritent d'être considérées.

4° *L'action de tuer plutôt leurs faux bourdons ou mâles.* Ceux-ci disparaissent de très bonne heure en juin, tandis que les abeilles communes en produisent encore en abondance dans ce temps, et qu'elles les conservent jusqu'en septembre ou octobre, ce qui cause en pure perte une consommation de plusieurs livres de miel.

5° *Leur douceur et leur docilité.* Ce trait des abeilles italiennes est la plus agréable. Elles piquent très rarement, et seulement quand elles ont été incommodées accidentellement ou irritées à dessein. Les communes, au contraire,

sont fréquemment et excessivement fâcheuses, importunes, quelquefois dangereuses. Même lorsqu'elles sont réunies dans la même roche, les communes conservent et manifestent leur irritabilité et les italiennes leur douceur, chaque espèce montrant ainsi le caractère qui lui est propre et naturel. De la sorte, on est assuré des avantages permanents de l'abeille italienne dans la pratique de l'apiculture.

CULTURE DU MAÏS.

Le maïs constitue l'une des cultures les plus productives, surtout lorsque cette culture est combinée avec celle des haricots nains ; on obtient ainsi du maïs en fourrage pour la nourriture du bétail, des feuilles blanches qui, employées à faire les paillasses des lits se vendent bien, du maïs en grain, des haricots, et des tiges en grande abondance, lesquelles triturées, sont encore mangées par les animaux ; mais il est important pour cela de cultiver cette plante précieuse dans les meilleures conditions.

Nous publions à ce sujet la note suivante, communiquée à la Société impériale et centrale d'agriculture de France, par M. Prangé, qui s'occupe depuis plusieurs années de la culture raisonnée du maïs et de sa transformation. Nous pensons que nos lecteurs y trouveront des avis utiles.

« Bien que déjà il y ait plus de trois siècles écoulés depuis l'introduction du maïs en Europe, on peut dire que la culture de cette précieuse céréale est encore soumise aujourd'hui à une pratique vraiment empirique ; le procédé cultural est toujours resté le même : aucun essai, que je sache, n'a été tenté pour en modifier l'exécution.

« L'expérience dès longtemps acquise cependant, des années se suivant sans presque jamais se ressembler, aurait pu être mise mieux à profit, et faire voir à celui qui se laisse guider par l'observation, que la culture du maïs doit être nécessairement subordonnée aux conditions atmosphériques ; que le mode de culture pratiqué bien ou mal, ou toujours de la même manière, est une méthode traditionnelle, fautive en théorie comme en pratique, que dans l'état actuel des connaissances agricoles le simple bon sens condamne sans appel.

« En France, dans les contrées où on se livre plus spécialement à la culture du maïs, on donne ordinairement quatre façons ; ces façons sont données pendant la période de formation ou du développement : elles consistent en trois sarclages et un buttage. Le premier sarclage se donne huit à dix jours après que le maïs est levé, les deux autres à des intervalles qui se succèdent de dix à douze jours ; puis vient le buttage comme dernière façon. Ces façons culturales dans la pratique actuelle sont invariablement faites, quelles que soient les années, que le temps soit très-sec ou très-humide. C'est là une culture que j'appelle avec raison, je crois, empirique, faite aveuglément, sans le moindre discernement ; d'où il résulte que les récoltes, la culture ainsi pratiquée, sont livrées à tous les hasards, à toutes les chances des éventualités ; et, en effet, c'est ce qui arrive toujours, et ce qui arrivera longtemps encore, tant qu'on suivra cette routine. Quant au buttage, opération très importante relativement à la qualité du grain et à son rendement, elle n'est pas plus raisonnée ; elle se pratique, quels que soient le temps, l'état des terres, absolument de la même manière.

D'après ce que je viens de dire, on entrevoit déjà que, même dans les années ordinaires, il doit y avoir des modifications à apporter dans les sarclages et leur mode d'exécution ; qu'ils doivent être, même dans les bonnes années, tantôt superficiels, tantôt profonds : superficiels, en effet, si l'année précédente a été plus ou moins sèche : profonds également, si l'année a été humide ou très pluvieuse. Il faut aussi considérer la nature des terres, leur état physique, ainsi que les labours et les fumures. La dernière façon, le buttage, doit encore être soumis aux mêmes variations, aux mêmes règles ; tantôt c'est un buttage entier qu'il faut pratiquer, tantôt un demi buttage seulement.

En pratique ces notions sont élémentaires.

Voilà pour la culture ordinaire, celle la plus généralement répandue aujourd'hui : trois sarclages et un buttage, toujours exécutés de la même manière, malgré les conditions extérieures les plus différentes. Il me suffit, je pense, d'avoir rappelé très sommairement comment, dans nos contrées, les façons qu'exigent la culture du maïs s'exécutent dans les années ordinaires, pour faire comprendre comment aussi on pourrait déjà les modifier avec avantage et améliorer cette culture.

Passons donc aux années exceptionnelles, celles qui sont sèches ou humides, puis aux années extraordinairement exceptionnelles, c'est-à-dire celles pendant lesquelles la sécheresse entretenue toujours par un soleil ardent est souvent un présage de calamité, aussi bien que celles pendant lesquelles des pluies incessantes, froides et presque sans soleil, paraissent d'autant plus longues que les jours s'écoulent avec autant d'ennuis que de craintes pour les récoltes.

Dans les années sèches, les sarclages doivent être peu profonds, afin de ne pas trop essorer la terre. Le premier n'a besoin que d'être léger et superficiel, puisqu'il suffit seulement de dégager le collet de la jeune plante, qui se trouve plus ou moins comprimée par la croûte formée à la surface du sol. Si la chaleur continue, les sarclages subséquents sont alors remplacés par des buttages dont le volume est proportionnel à la hauteur de la plante et relatif à l'intensité de la température ambiante, jusqu'à ce qu'ayant suffisamment formé sa tige, la plante n'a plus besoin d'aucune façon.

Dans les années humides, mais sans excès, les sarclages doivent être profonds ; il faut que l'air et la lumière puissent pénétrer aussi avant que possible dans le sol.

Un demi-buttage suffit ordinairement ; c'est à l'agriculteur à juger si, dans ce cas, cette façon doit être complète ou incomplète : il est pour cela guidé par la terre plus ou moins détrempée, et par le temps présent. Si on craint pour la maturité ou pour un retard seulement, on débute aussitôt que le grain de l'épi est convenablement formé, c'est-à-dire lorsqu'il n'est plus en lait ; à ce moment, il ne peut plus être question que de favoriser la maturation.

« Dans les années de grandes sécheresses, les buttages gradués et faits à des intervalles de temps d'autant plus rapprochés que la chaleur augmente et devient plus intense remplaceront les sarclages d'une manière tout à fait absolue ; il s'agit, dans cette circonstance, de contrebalancer l'action desséchante de la chaleur et de l'air, en formant aux pieds des tiges une butte de terre plus ou moins imperméable pour concentrer l'humidité intérieure autour des racines et y entretenir une fraîcheur constante. La culture exécutée dans ces conditions, la plante n'a rien à redouter de l'élevation de la température. Nous nous en sommes particulièrement assuré en 1858, en semant, le 15 juin, par une température qui allait toujours en augmentant. C'était, il est vrai, un essai de semaille tardive ; le grain, parfaitement mûr, était récolté à la fin de septembre. On put remarquer que, malgré l'intensité de la chaleur, la fécondation se fit dans des conditions favorables : toutes les tiges, conservant par les buttages une humidité suffisante et nécessaire, étaient restées très vertes, droites et régulières ; conséquemment, ses épis furent bien faits, bien finis, le grain brillant et glacé à l'extérieur, caractère qu'il acquiert par une culture rationnellement appliquée.

« Dans les années très pluvieuses ou très humides, pendant lesquelles le soleil, presque sans force, ne se montre que par moment et souvent à de très longs intervalles, on devra, de même que dans les années de sécheresse, ne faire que des buttages, de manière que l'eau, en tombant sur la pente de buttes, coule facilement pour aller se répandre dans les entre-deux des sillons ; de cette façon, les racines n'ont jamais de l'eau en excès, isolées qu'elles sont par le buttage ; la terre qui les environne et les protège s'égoutte mieux ; la végétation se trouve ainsi tout naturellement favorisée, elle s'accomplit presque normalement.

Les sarclages ont les inconvénients graves de faciliter la pénétration de l'eau, de l'entretenir longtemps en excès autour des racines et des radicelles, en un mot, de trop détrempier la terre. Dans ce cas, il arrive que la plante, absorbant beaucoup trop d'eau, végète dans un état de pléthore qui nuit plus à la fécondation que l'eau qui tombe directement sur les organes sexuels au moment de l'imprégnation. On remarque qu'en effet cette fonction s'accomplit mal, imparfaitement ; qu'il manque beaucoup de grains dans les épis, ce qui les rend mal faits ; ils sont toujours aussi presque incomplètement finis ; de plus, le grain se forme et se développe avec lenteur ; les éléments farineux sont peu ou mal élaborés. La maturité se fait avec la même lenteur ; beaucoup d'épis ne parviennent souvent pas à maturité ; les tiges se flétrissent ou se fanent. C'est précisément ce qui est arrivé en 1860 : dans beaucoup de localités en France, le maïs n'a pas mûri ; dans d'autres la récolte a été très tardive, compromise, et généralement elle a été mauvaise, le rendement médiocre ou insignifiant ; tout cela parce qu'on a cultivé en 1860, année très pluvieuse, le maïs, comme on l'a cultivé en 1858, année sèche.

« On voit que dans les années de grande sécheresse, de même que dans les années très pluvieuses, les façons culturales sont absolument semblables, et qu'il doit en être ainsi, bien que les conditions atmosphériques soient diamétralement opposées. Je n'insisterai pas davantage pour le moment sur ce point, les courtes considérations qui précèdent expliquent suffisamment les raisons d'un procédé de culture identique dans les années sèches ou humides ; au surplus, les deux échantillons que je présente ici les appuient d'une manière incontestable.

« Les labours et les fumures ont certainement une grande part dans la culture du maïs, et une grande influence aussi sur la récolte ; mais, à n'en pas douter, leur action efficace serait considérablement atténuée si les façons culturales n'étaient pas modifiées suivant les influences extérieures. C'est pour ne pas opposer aux conditions atmosphériques des façons culturales contraires, afin de les contrebalancer, que les récoltes en maïs sont si souvent médiocres ou mauvaises. En procédant, dans la culture du maïs, d'après la méthode que j'indique, et qui consiste simplement à substituer, en temps opportun, une façon à une autre, on voit qu'il n'y a rien à redouter des années même très exceptionnelles ; qu'on peut assurer les récoltes, quelle que soit l'année. Mais, pour faire adopter cette méthode, il ne faut pas oublier, en fait de culture perfectionnée, que l'agriculteur, qui suit rarement les conseils, imite souvent les exemples, et surtout les bons. En agriculture, de même qu'en économie rurale, c'est par la méthode expérimentale que les bons procédés s'introduisent dans la pratique, et ils y pénètrent en suivant tout naturellement la voie dans laquelle marche le progrès.

« Cette simple note suffira, je l'espère, pour faire entrevoir dès aujourd'hui tous les avantages que l'agriculture peut retirer du procédé nouveau de culture que je préconise, lequel me paraît encore applicable à plusieurs autres plantes sarclées, notamment à la pomme de terre.

L. PRANGÉ.

RAPPORT DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

ET DE LA FERME MODÈLE DE STE. ANNE, POUR L'ANNÉE 1860.

A Son Excellence, Sir Edmund W. Head, Gouverneur-Général
du Canada, &c

EXCELLENCE :

L'Institution agricole de Ste. Anne se compose de deux éléments bien distincts, un enseignement théorique et une culture. Elle tend à la fois à donner l'exemple d'une culture perfectionnée, et à former un centre commun d'instruction théorique. Ce dernier but n'a pas encore pu être atteint que bien imparfaitement, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Mais la culture a franchi les premiers obstacles, et s'est étendue sur les terres qui lui ont été successivement soumises. Elle peut déjà présenter un état satisfaisant d'assolements et de produits.

Cependant il reste encore beaucoup à faire. La création d'une œuvre pareille n'est pas l'affaire d'un jour. Il faut s'attendre à bien des difficultés, quand il s'agit de changer les pratiques, les cultures et les usages d'une localité, et établir un nouvel ordre de choses avec des hommes entièrement nouveaux et souvent mal disposés.

En rendant compte à Votre Excellence de l'allocation qu'elle a bien voulu autoriser en faveur de notre école, je crois utile de parler de la ferme qui en est le complément obligé. L'exposé de nos essais fera mieux ressortir les avantages d'un bon système d'enseignement agricole pratique.

CULTURE.

Votre Excellence sait déjà que l'exploitation de Ste. Anne est une entreprise particulière à la charge du Collège.

En publiant le prospectus de l'École d'Agriculture en 1859, la Corporation déclarait "qu'elle ne pouvait s'engager à réaliser les différentes parties de son programme que dans la mesure de l'expérience acquise et des *moyens attendus d'ailleurs*." Si donc quelques services de la ferme ne sont pas encore organisés, ou le sont imparfaitement, il ne faut pas l'attribuer à d'autre cause que l'impuissance de faire davantage. L'organisation de ces services demandait avant tout des constructions en rapport avec le nouvel assolement. Nous avons fait les principales, mais il reste encore beaucoup à faire pour l'étable à vaches. Une distribution vicieuse ne permet pas de donner aux animaux tous les soins proscrits par les règles d'une bonne administration rurale pour la propreté, la facilité du service, l'ordre et l'économie.

Mais les constructions seules ne suffisent pas; il fallait des instruments propres à une culture perfectionnée; nous les avons eus. De son côté l'amélioration du bétail, surtout des bêtes à cornes, demandait des avances. Nous nous sommes également procuré d'excellents reproducteurs pour les races bovine et porcine. Tout ceci est dû à la Société d'Agriculture de Kamouraska. Grâce aux secours qu'elle a bien voulu nous accorder depuis trois ans, nous avons pu satisfaire aux premières exigences du nouveau mode de culture, soit pour les instruments, soit pour les animaux de races améliorées.

Je saisis avec empressement cette occasion pour reconnaître hautement que, sans le généreux concours des directeurs de cette société, le collège n'aurait pu mettre sa ferme sur le pied où elle est aujourd'hui. Le mérite de quelques succès qui ont signalé nos premiers débuts leur appartient donc. Ils ont compris que les Sociétés d'Agriculture, ayant par le vœu de la loi qui les constitue l'initiative de toutes les améliorations agricoles de leur localité, il leur appartenait d'encourager

avant tout la fondation d'une œuvre si patriotique en aidant le collège incapable d'en supporter seul tous les frais. Cet exemple donné à toutes les sociétés d'agriculture du pays, placées dans les mêmes circonstances, est digne de tout éloge. Puisse-t-il avoir beaucoup d'imitateurs !

Ju-qu'ici, il n'a guère été possible de faire autre chose que de répondre aux besoins les plus urgents de la culture ; car il fallait offrir promptement, aux esprits prévenus, de bons résultats.

Votre Excellence connaît déjà ce que nous avons fait en 1859. Elle va maintenant voir si notre culture de 1860 a justifié les espérances qu'avait fait naître notre premier essai.

Mais avant de parler des différentes cultures, il convient de dire quelques mots de la nature du sol, de la division des terres et de l'assolement que l'on se propose de suivre.

Le sol est généralement argilo-calcaire, d'une très forte consistance, et d'une profondeur dont on ne connaît pas les limites. Avec un traitement convenable et des engrais suffisants, il est propre à toute espèce de culture, le blé surtout. La couche arabe n'a pas plus de 7 à 8 pouces de profondeur.

La division des terres par nature de culture se fait comme suit :

	Arp.	Per.
Prairies naturelles.....	25	62
Jardins.....	4	09
Vergers.....	3	27
Jardins à patates.....	2	58
Emplacement de l'abattoir, et parc aux cochons, en attendant qu'il soit épier-ré et assaini.....		
	2	48
Céréales et pâturages.....	113	48
	<hr/>	
Superficie totale.....	151	46

La ferme occupe une position très avantageuse entre le chemin de fer et le fleuve. Elle a une demi-lieue de long. Le collège avec toutes ses dépendances, les vergers et une partie des jardins occupent le milieu sur une éminence d'où la vue se porte au loin. La partie située entre le collège et le chemin de fer, au sud, a 6 arpents de large, divisés en sept champs, sur une moyenne de 15 arpents de long. Pour l'intelligence des comptes, chacun d'eux a son numéro, en commençant au 3^{me} champ au nord-est de la route. L'autre partie s'étend depuis le pied de la côte jusqu'au fleuve, l'espace de 14 arpents. Elle n'a que trois arpents 2 perches de large, divisés en trois champs numérotés 8, 9, 10, à partir de la route qui mène au fleuve. Ces deux terrains forment une superficie de 141 arpents dont 85 arpents 33 perches au sud, 55 arpents 67 perche au nord. Le premier est à 91 pieds 3 pouces, au-dessus du niveau de la plus haute marée, le second à 3 pieds 3 pouces seulement.

L'assolement de six ans recommandé par plusieurs bons agriculteurs des environs de Montréal, est adopté ici provisoirement. Cet assolement a pour base, comme on le sait, la culture des plantes sarclées avec labours profonds et fortes fumures.

1 ^{re} année	Navets, betteraves, carottes, patates, etc.
2 ^{de} do	Blé ou orge avec graine de mil et de trèfle pour la prairie.
3 ^e do	Prairie.
4 ^e do	Pâturage.
5 ^e do	Pâturage.
6 ^e do	Avoine ou pois.

La nature du sol permet d'espérer qu'il sera possible d'ajouter une ou deux années sans altérer sa force productive. Comme notre culture n'a encore parcouru que les deux premières années de cette rotation, il faut renvoyer au temps et à l'expérience le soin de décider cette question.

Dans son ensemble on peut dire que cet assolement convient très bien à la nature du sol et aux besoins de nos campagnes ; car il est basé sur le développement de la production fourragère, moyen infaillible d'obtenir plus d'engrais avec un bétail nombreux, et par suite d'élever la fertilité de nos terres si appauvries.

Toutefois, il est bon de déclarer, que cette rotation n'est pas proposée comme type unique de la meilleure culture partout, c'est-à-dire de celle qui consiste à donner du profit par le revenu durable le plus élevé possible pour les capitaux engagés. Dans le voisinage des villes, où la terre est fertile et a une haute valeur, où les produits trouvent de bons prix dans toutes les saisons de l'année, où les engrais sont faciles à trouver, l'assolement de six ans est certainement le meilleur. Mais loin des villes, dans les localités arrières, où le sol est en mauvais état et a peu de valeur, où les terres sont étendues, les débouchés difficiles, la main d'œuvre rare, inhabile et chère, l'assolement de six ans donnerait-ils les mêmes résultats ? Assurément non. Un bon cultivateur peut donc, et doit même changer sa culture pour suivre les exigences des lieux, et les variations de valeur des productions que son terrain peut lui donner, de manière à obtenir, avec toute l'abondance possible celles qui se vendent le mieux. Mais ce qui dans cette rotation convient à la grande généralité de nos terres, c'est la culture des plantes sarclées qui ameublissent et nettoient si bien le sol, en lui donnant une nouvelle vigueur.

Resumé des travaux de culture en 1860.

Céréales. Le champ No. 4 de la culture sarclée de 1859, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence l'année dernière, a été semé cette année en blé et en orge avec graine de mil et de trèfle. C'est par conséquent la seconde sole de la rotation. Sa superficie est de 11 arpents 43 perches, pas tout à fait 11 arpents et demi.

Les frais et les produits de cette culture ont été comme suit :

DÉPENSES.	\$ cts.	PRODUITS.	\$ cts.
12 jours, chef de pratique, pour labourer, semer et surveiller les travaux à \$1.	12 00	108 minots blé à \$2.	216 00
10½ jours, 2 chevaux, labourer et herser à \$1 20.	12 60	296 minots orge à 60 cts.	177 80
60 jours engagés pour rigoler, couper, engerber, battre, vannier, etc., à 40 cts.	24 00	1714 bottes de paille à \$4.	68 56
Semence, 11½ minots, orge, à 60 cts.	6 90	N. B.—La paille est estimée à 150 bottes à l'arpent. C'est le moins que l'on puisse supposer pour une terre bien préparée.	
1½ minots blé à barbe. } \$2.	11 50	Total.	461 86
4 minots blé ras. } \$2.	11 50	La dépense étant de.	84 70
3 minots de graine de mil à \$3 50	10 50		
24 minots trèfle à 30 cts.	7 20	Le bénéfice est de.	377 16
	84 70		

Le blé barbu pesé après le battage a donné 70 lb.

L'in a été semé dans les proportions suivantes :

L'orge 2 minots à l'arpent.

Le blé $1\frac{1}{2}$ minot à l'arpent (en mauvaise terre on aurait mis davantage.)

Le mil $\frac{1}{2}$ de minot par arpent.

Ces chiffres donnent les résultats suivants :

Profit par arpent, tous frais payés, \$33 moins une petite fraction.

Produits en grains par arpent : $\left\{ \begin{array}{l} \text{blé, } 30\frac{1}{2} \text{ minots,} \\ \text{orge, } 37\frac{1}{2} \text{ do} \\ \text{blé-barbu, } 19\frac{1}{2} \text{ minots.} \end{array} \right.$

Chaque minot semé a produit : $\left\{ \begin{array}{l} \text{blé ras, } 18 \text{ minots,} \\ \text{orge, } 27 \text{ minots.} \end{array} \right.$

Ce blé à barbe est plus gros que le blé ordinaire ; il ressemble au blé de Russie. Il provient de quelques grains dus à l'obligeance de M. Johnson, secrétaire de la société d'agriculture de l'Etat de New-York, à Albany, il y a six ans. Ces grains cultivés avec soin depuis ce temps, permettent aujourd'hui d'étendre sa culture à un grand nombre de localités. Nous venons d'en vendre 20 minots à Madawaska. Ce blé ne fait pas à la vérité une farine aussi blanche que le blé ras, mais il a le rare avantage de n'avoir jamais été attaqué par la mouche ici. L'autre espèce est du blé de Normandie importé en 1859 par M. Renaud. Les 4 minots que nous avons semés sont dus à la libéralité du Capitaine Rhodes, de Québec, qui en a fait le premier essai sur sa ferme en 1859. Ce blé paraît avoir beaucoup de ressemblance avec le blé Laurent et notre ancien blé, sans doute originaire de Normandie.

La supériorité des produits de la nouvelle culture sur ceux de l'ancienne, rend évident l'avantage des plantes sarclées, qui, en permettant de défoncer la terre, en exigeant de fortes fumures et des cultures soignées qui exposent le sol dans tous les sens à l'influence de l'atmosphère, sont la préparation la plus convenable aux récoltes subséquentes.

Le champ No. 5, voisin de celui-ci, en fournit une nouvelle preuve. Avec un sol de même qualité, cultivé en même temps par les mêmes hommes, mais sans autre préparation que d'avoir été laissé pendant une couple d'années en partie en prairie et en partie abandonné au pâturage, il a donné une assez bonne récolte de blé et d'avoine. Mais cette récolte est loin d'avoir égalé sa voisine, puisqu'elle n'a produit que \$16 l'arpent. Et encore le blé était-il plein de mauvaises herbes, et la paille plus courte et plus fine. Le grain est plus fin et moins nourri.

Deux autres champs, Nos. 9 et 10, de 11 arpents 70 perches, semés en avoine, ont produit 534 minots. Tous frais payés, cette culture a donné un produit de \$13 90 par arpent en mettant l'avoine à 42 sous.

Plantes sarclées.—Les champs Nos. 1 et 2 sont entrés dans la rotation par cette culture cette année. 9 arpents 1 perche ont été semés en navets, betteraves et carottes. 2 $\frac{1}{2}$ arpents en patates, 86 perches en oignons et fèves à cheval, le reste en orge et vesce. Les deux champs entiers contiennent 15 arpents 27 perches.

Le bénéfice de cette récolte a été de \$247 41 qui, réparties sur 12 arpents 12 perches donnent \$20 41 par arpent.

En voici le détail :

DÉPENSES.	\$ cts	PRODUITS.	\$ cts.
Chefs de culture, 62½ jours à \$1....	62 50	517 minots de carottes à 30 cts....	125 10
Un labourer Ecossais, lab. d'été et d'aut., avec bœufs, 54½ j. à 60 cts.		669 do de navets à 20 cts. . . .	133 80
Chevaux, 66 jours à \$1.20	87 97	414 do de betteraves à 25 cts. }	111 20
2 bœufs, lab. et char. de roches, 55½ jours à 60 cts.	79 20	30 do de bettes à sucre à 25 c }	86 00
Employés, culture, fossés, épierement, 280 jours à 40 cts.	92 00	Oignons.	177 40
Journaliers, 26 jours à 50 cts.	13 00	8 do fèves à cheval	10 00
Enfants pour sarcler.	6 80	Total	673 50
Fumier 60 charges par arpent, 12 arpents, 12 perches 733 à 10 cts.	73 30	La dépense étant de.....	426 00
Patates semées, 24 mts. à 20 cts.	4 80	Le bénéfice est de.....	247 41
Graine de navets, carottes, etc.	28 72		
N. B.—En plusieurs endroits il a fallu semer deux et même trois fois à cause de la sécheresse et des vers.			
Frais de culture.....	426 00		

Les patates ont donné 350 minots à l'arpent. Les navets, carottes et betteraves 192 minots seulement, ou 148 minots de moins par arpent qu'en 1859. Cela est dû à la grande sécheresse. Néanmoins, malgré cette infériorité de produits, et le haut prix de la main-d'œuvre, on voit que les dépenses sont soldées par un assez fort bénéfice.

Les fèves à cheval, du moins l'espèce essayée ici, ne paraissent pas mûrir assez facilement pour pouvoir être recommandées.

La vesce semée vers le 8 mai en terre forte, ameublie par les labours seulement, est bien venue. La moitié de la pièce a donné deux coupes, dont la première vers la mi-juillet; le reste a été gardé pour graines. Comme fourrage d'été sa culture peut être recommandée ici.

Le No. 1 a été labouré trois fois pendant l'été de 1859. Le No. 2 n'a eu que deux labours, un l'automne de la même année, et l'autre le printemps suivant.

Les travaux comprennent aussi l'épierrement des deux champs. Outre 3 gros tas de roches, il a fallu en enlever une grande quantité répandus à la surface. Toutes ces pierres ont été mises sous une clôture d'environ six arpents, pour donner plus de solidité aux piquets et épargner 2 ou 3 pieux par page.

La graine de navets, carottes et betteraves a été semée dans la proportion d'un peu moins de 2 lbs. par arpent. On sème ordinairement deux livres.

D'après tout ce que l'on vient de voir de la culture de cette année, tant celle qui a été faite sur les terres soumises au nouvel assolement que sur celles qui ne le sont pas encore, il résulte :

1o. Que la 1ère sole No. 1 et 2, et la 2de No. 4, occupent une superficie de 23 arpents 55 per., ont donné un profit de \$26.70 par arpent, tous frais payés, ou \$628.78 en tout.

2o. Que trois autres champs Nos. 5, 9 et 10, de 26 arpents 70 per. de qualité à peu près semblable, mais non préparés par une culture sarclée, semés en blé et en avoine ont donné un bénéfice net de \$14.95 par arpent, ou \$399.16 en tout.

Surplus en faveur de la nouvelle culture \$11.75 par arpent, sans compter l'augmentation de valeur donnée à la terre par les labours profonds, par l'ameublissement, les engrais, l'enlèvement de toutes les roches qui auparavant rendaient la culture impossible en plusieurs endroits, par le redressement des clôtures et des

fossés principaux, par le comblement des fossés de traverse, qui en morcelant les champs, par petites pièces d'environ un arpent, rendent impossible l'alignement des planches. Ces fossés sont remplacés par des rigoles de 6 pouces au-dessous des raies. Elles suffisent pour l'égouttement des eaux. Maintenant les planches vont d'un bout à l'autre du champ. Ce résultat est aussi encourageant qu'il était possible de l'espérer, dans les circonstances où cette entreprise a été commencée. Le collège n'a jamais eu la prétention d'arriver au degré le plus élevé dans l'échelle des améliorations agricoles, malgré un grand désir de bien faire. Il n'a voulu qu'offrir des exemples praticables à ceux de nos cultivateurs, qui ayant du goût pour les améliorations agricoles, n'ont besoin que du stimulant de l'exemple. J'ai beaucoup de plaisir à informer Votre Excellence que cet exemple commence à porter des fruits. Dans toutes les paroisses depuis l'Islet jusqu'à St. André, sans exception, plusieurs cultivateurs ont fait des essais de cultures sarclées. Pour leur en faciliter les moyens, un dépôt de graines fourragères et potagères va être établi à Ste. Anne. La société d'agriculture de Kamouraska a donné \$870 l'année dernière en primes d'encouragement pour cette culture. Les animaux de bonnes races sont plus appréciés. Partout on veut en avoir. Pour sa part notre ferme en a fourni quelques uns dans presque toutes ces paroisses. L'impulsion est donnée, un zèle marqué se manifeste chez un grand nombre de cultivateurs aisés ; et tout porte à croire, d'après les demandes qui nous sont faites tous les jours, que les comtés de l'Islet et de Kamouraska, quoique inscrits un peu tard dans la liste des concurrents de l'agriculture, vont donner l'exemple d'un progrès marqué.

On n'entend plus dire " c'est impossible." Les plus entêtés se taisent au moins quand ils n'ont pas la bonne foi d'avouer que cette culture est avantageuse. La seule objection qui reste encore, est qu'elle coûte trop cher. En effet elle coûte beaucoup plus au collège, où tout se fait à prix d'argent, qu'elle ne coûterait à une famille directement intéressée à son succès. Une surveillance payée n'est jamais aussi efficace que celle exercée par le maître présent à tous les instants du jour au milieu de ses employés. Mais un cultivateur travaillant avec ses enfants n'a pas à souffrir de ses graves désavantages inhérents à la position de notre ferme. D'ailleurs, s'il ne peut cultiver ainsi 10 arpents, qu'il n'en cultive que deux ou trois. Il est toujours sûr d'être amplement payé, s'il donne à cette culture les soins convenables.

En disant plus haut que le collège aurait besoin de quelques nouveaux secours pour remplir toutes les promesses de son programme, je serais fâché de laisser croire un instant que cet argent s'appliquera aux travaux ordinaires de culture, je dois répéter ici ce qui a été dit dans notre prospectus. " Les subsides accordés à une Institution agricole doivent être appliqués à l'enseignement, à quelque frais extraordinaire de premier établissement si l'on veut, et à des expériences nouvelles, mais nullement aux travaux ordinaires de culture ; car celle-ci quand elle est bonne, doit toujours payer au moins ses frais."

Pour compléter cet exposé de la situation de la ferme, il me reste à parler des constructions, du bétail, des améliorations foncières et de la comptabilité, pour dire ce qui en est, et ce qui reste encore à faire. Le rapport de l'école viendra en dernier lieu.

CONSTRUCTIONS.

Les batiments de la ferme consistent dans une grange avec étables, une cave à légumes, avec fenil au-dessus, pouvant contenir 15 charges de foin, l'ancienne et la nouvelle porcherie, une fontaine, une laiterie et deux maisons pour les employés de la culture et autres.

Etables.—La grange avec étable a 120 pieds de long sur 30 pieds de large. Elle a vue sur la cour et la ferme du côté du midi. Elle est munie d'un avant (prolongement du toit) assez large pour abriter les animaux, une partie du fumier,

le manège d'une machine à battre, etc. L'étable est trop basse et mal divisée. Construite il y a assez longtemps, elle est restée étrangère aux améliorations introduites depuis quelques années dans les constructions de même genre dans les pays où l'agriculture est un peu avancée. Tout est à refaire. Avec une nouvelle distribution, les animaux auraient plus d'air, pourraient être plus facilement tenus dans un état convenable de propreté, ayant moins de facilité pour se coucher dans leur fumier. Pas une goutte d'urine ne serait perdue. Le fumier serait enlevé plus aisément, et les rations distribuées avec plus de facilité, d'ordre et d'économie. Ces travaux demandent des avances que le collège ne peut pas faire à présent.

Une autre construction de 77 pieds sur trente, contiguë à celle-ci sert à la fois de cave à légumes pour l'hiver, et de magasin de fourrages. Les légumes occupent le bas. L'intérieur est recouvert d'un double lambris posé sur les poteaux de la charpente. Le vide est rempli de tan bien foulé. Cela suffit pour empêcher la gelée. Cette cave peut contenir huit mille minots. Le haut est destiné aux fourrages. Une élévation de terrain, à l'une de ses extrémités, permet aux voitures d'y entrer chargées, avec la plus grande facilité. Cette disposition économise beaucoup la main d'œuvre pour les déchargements. C'est par là aussi que l'on introduit les racines dans la cave. Elle a été faite en 1858 pour répondre aux besoins nouveaux du système de culture que l'on voulait alors introduire. Elle a coûté \$525.30.

La cour de la ferme forme un parallélogramme dont les deux grands côtés sont formés par la façade des étables que l'on vient de voir, et par l'une des ailes de la nouvelle porcherie. Les deux autres sont formés par l'autre aile de la même construction, et par une haute clôture en planches. Ainsi, cette cour se trouve abritée de tous côtés, et les animaux entièrement soustraits à la vue des passants.

Porcherie.—L'ancienne porcherie éloignée de la grange de quelques centaines de pieds était trop petite, puisqu'elle pouvait à peine contenir une quinzaine de porcs à l'engrais. Voulant donner plus d'extension à cette partie importante de la production animale, non-seulement pour l'engraissement du lard nécessaire à la consommation journalière du Collège, mais encore pour la propagation des meilleures races, la Corporation en a fait construire une autre plus grande, et plus à proximité des étables, et de la cave à racines avec laquelle elle peut devenir en communication. Par là le service se trouve centralisé et la surveillance est plus facile. Un seul homme peut avoir soin d'une centaine de porcs à la fois.

Avant d'entrer dans les détails de cette construction, Votre Excellence voudra bien me permettre de donner les raisons qui m'ont engagé à la Corporation de la faire aussi grande.

1. La consommation du lard au Collège dépasse tous les ans 15 mille livres qui coûtent plus de \$1200 à 8 ou 9 centins la livre. C'est donc un marché toujours ouvert.

2. Les produits abondants de la nouvelle culture, en racines surtout, fournissent une nourriture plus économique pour l'élevage et l'engraissement des porcs, que le grain qu'on leur donne souvent en abondance.

3. Il est certain que par le choix seul de la race, avec une disposition convenable du local, on peut économiser beaucoup sur le temps de l'engraissement et la quantité de nourriture à donner. Nous en avons eu la preuve ici l'automne dernier, dans un superbe suffolk engraisés en moins de temps et de nourriture, que d'autres porcs de race commune, engraisés à côté de lui avec les mêmes soins.

4. Le lard engraisé avec du grain, comme cela se pratique généralement, ne peut jamais se vendre au prix qu'il coûte. Il y a donc perte réelle pour le producteur.

5. Il est constant que la race canadienne est une race dégénérée et peu propre à l'engraissement. Elle doit être éliminée pour faire place aux races anglaises qui sont infiniment préférables. Celles-ci sont admises en France dans presque toutes

les bonnes fermes, même celles du gouvernement et des écoles d'agriculture. Elles y sont largement primées dans tous les concours. Ces faits prouvent leur incontestable supériorité. Malheureusement, quand les croisements sont faits à l'aveugle, et que les soins ne sont pas judicieusement donnés, elle perdent en fort peu de temps leurs meilleures qualités, précocité et facilité d'engraissement. Aussi pour les maintenir, est-on obligé de les renouveler souvent au moyen de reproducteurs choisis.

De tout cela, il était naturel de conclure que, l'engraissement des races choisies pourrait devenir une spéculation avantageuse à la ferme, en même temps que leur propagation dans les paroisses de notre voisinage, au moyen d'une porcherie bien montée, serait un grand service rendu à nos cultivateurs.

Notre porcherie est bâtie sur le plan des meilleures porcheries en France et en Angleterre, moins le luxe des détails de construction; elle se compose de deux ailes aboutissant à un bâtiment servant de cuisine, pour préparer les aliments des pores. Ce bâtiment a 24 pieds sur 30. L'une des ailes destinée à l'engrais est de 82 pieds sur 24, l'autre destinée à l'élevage et à un poulailler a 93 pieds, celle-ci touche à son autre extrémité à un bâtiment en tout semblable à celui du milieu pour la symétrie de la façade. On voudrait y établir une fromagerie quand la ferme sera plus considérable. Les mansardes serviraient de logement au vacher. La hauteur du quaré des ailes n'est que de 5 pieds, celle des deux pavillons des extrémités de la façade est de 11 pieds. Le toit des ailes est garni de cheminées de bois servant de ventilateurs. Toutes ces constructions forment un bel ensemble d'une parfaite régularité, séparant la cour de la ferme d'avec le jardin au Sud et à l'Est. Cette porcherie est dans de bonnes conditions d'hygiène, de situation, d'espace et de facilité de service. Les pores y sont chaudement en hiver et assez fraîchement en été par les courants d'une bonne ventilation. Il n'y manque qu'une chose importante. On sait que le porc aime à se vautrer dans la boue. Une mare est donc une annexe nécessaire de toute bonne porcherie. Malheureusement le local destiné à la nôtre n'offre pas cet avantage. La cuisine ou chambre d'alimentation renferme un fourneau pour cuire les aliments solides, et deux réservoirs pour les liquides. On espère s'y procurer l'eau nécessaire au moyen d'une fontaine commencée l'année dernière. Les mansardes devront être occupées par le porcher. Par un chemin couvert, l'extrémité de l'une des ailes pourra communiquer avec le magasin de paille et la cave aux plantes-racines. Chaque aile est garnie de deux rangées de loges séparées par une longue allée aboutissant à la cuisine. Cette disposition facilite beaucoup la distribution de la nourriture, soit pour l'engrais, soit pour l'élevage. A côté de la petite porte de chaque loge se trouve un auge en fer demi-cylindrique d'après le modèle Croskill. Au-dessus de l'auge est un volet. Lorsqu'on veut donner de la nourriture ou nettoyer l'auge, on pousse le volet contre les pores, et il est maintenu par un verrou; au contraire, lorsque l'auge est pleine on ramène le volet en avant, il y reste fixé par le même verrou au moyen d'une échancrure dans laquelle il tombe. Alors le porc mange à l'aise et sans distraction. Ce volet est bombé en dedans pour donner plus d'espace à l'animal. Les auges sont de deux grandeurs; 3 pieds de long sur 15 pouces de large, et 8½ pouces de profondeur pour 2 pores, lorsqu'on veut en mettre deux ensemble; et 18 pouces seulement de long pour un seul. (a)

Chaque porc d'engrais a sa loge, car un porc engraisse plus vite lorsqu'il est isolé que lorsqu'il mange à une auge commune. Chaque loge offre juste l'espace nécessaire, 6 pieds sur 8 pieds pour que le porc puisse s'y coucher commodément, sans pouvoir y prendre trop d'exercice. Il n'y a point de cour pour prendre l'air comme

(a) Messrs. Marcotte et Cie., de Québec peuvent en fondre pour 13s. le quintal. Les auges de 3 pieds pèsent 100 l½ livres.—Ils prennent la vieille fonte pour 4s. le quintal.

les porcs d'élevage. Pour ceux-ci l'exercice et le grand air sont des conditions essentielles de santé et d'amélioration, ou du moins du maintien de race. Aussi les loges des truies portières sont-elles plus grandes, 8 pieds sur 8½ pieds. Chacune a sa cour attenante. Les porcs hivernants sont seuls en commun. Comme toutes les loges n'étaient pas prêtes au temps de l'engrais l'automne dernier, nous avons été obligés de mettre les porcs deux par deux. Il en est résulté plusieurs inconvénients, provenant soit de l'incompatibilité d'humeur, soit de la malpropreté inévitable dans un petit espace. Un second lambris a été mis en dedans sur les poteaux de la charpente. L'espace entre les deux est plein de tan. Cela suffit pour maintenir une bonne température dans les plus grands froids. Nos porcs n'ont pas souffert.

Au rez-de-chaussée du bâtiment de service, au coin N. E., arrivent toutes les urines et les fumiers, au moyen d'un petit canal passant au fond de chaque loge dans toute la longueur de deux ailes, chaque côté, avec une pente suffisante. Avec quelques coups de pelle le fumier est aisément conduit à l'ouverture de la cave. Les liquides y vont d'eux-mêmes. Le plancher des loges a une pente suffisante pour l'écoulement des urines. Comme chaque aile est très longue, et que la pente des canaux exigeait un abaissement assez considérable, on aurait mieux fait de leur donner trois ouvertures de décharge dans la cave, au lieu d'une seule. Avec cela quelques pouces d'enfoncement au-dessous du pavé auraient suffi. On a remarqué que, dans les loges où le canal est peu profond, les porcs se plaisaient à y déposer leur fumier, le reste de la loge restant propre. Une chose essentielle manque encore au réservoir de tous ces fumiers, c'est un fond imperméable pour retenir les urines qui s'absorbent en grande partie dans le sol léger de la cave, et dont on pourrait tirer un si bon parti. Des raisons d'économie, mal entendues peut-être, ont empêché de faire cet ouvrage. Cette cave est assez haute pour enlever les fumiers, ou apporter la matière des composts. Cette construction a coûté \$1,284 33. Cette dépense est-elle sage et conforme aux principes d'une saine économie dont une ferme modèle doit donner l'exemple ? C'est une question qui ne peut trouver sa solution que dans les résultats généraux ; car il serait difficile d'apprécier isolément un fait qui se lie intimement à l'ensemble d'un système dont toutes les parties sont en quelques sortes solidaires.

Comme dans l'établissement d'une porcherie, la question de la cuisson des aliments est de la plus haute importance, je prie Votre Excellence de vouloir bien me permettre une petite digression sur la théorie, et adopté l'application pratique d'un nouveau mode recommandable sous tous les rapports, quoique l'essai n'ait pas encore bien répondu à notre attente pour la vraie raison que nous allons voir.

La question des avantages de la cuisson à la vapeur longtemps débattue, comme toute question nouvelle, paraît aujourd'hui bien décidée. En Angleterre comme en France et en Belgique, un grand nombre d'agriculteurs ont adopté ce mode de cuire les aliments de leur bétail, pour l'engraissement surtout ; et ils s'en trouvent très-bien au point de vue hygiénique et économique. Comme économie, la science démontre que la cuisson à la vapeur est cinq fois et demie plus courte que la cuisson à l'eau, lorsqu'elle se fait dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans déperdition de chaleur, avec un feu bien entretenu et un bon appareil. Les aliments modifiés physiquement et chimiquement profitent plus à la nutrition, étant devenus plus assimilables. M. Jourdier, auteur d'un ouvrage estimé, — *Le matériel agricole* — fondé sur les démonstrations de la chimie, dit que le principe *marcotico-acre* des patates se trouve détruit ; toutes les vésicules sont rupturées et servent à la nutrition. On évite ainsi la propagation de certaines odeurs dans les produits de quelques animaux ; par exemples le lait des vaches faisant usage de certains aliments dont le goût se communique jusqu'au beurre. Les fourrages secs ne se trouvent pas moins bien d'une pareille opération ; car il est prouvé que 16 lbs. de foin cuit en valent 24 de cru. Au point de vue de l'hygiène, dit le même auteur ; on ne saurait trop conseiller ce mode d'alimentation qui active les digestions, aug-

mentent la production du chyle, et évite beaucoup de maladies en ne fatiguant jamais le tube intestinal.

Parmi les nombreux appareils pour cuire à la vapeur, le plus recommandé est celui de Stanley avec quelques simplifications introduites en France. Il se compose d'un générateur à vapeur, d'une ou d'eux longues chaudières de tôle épaisse pouvant basculer autour d'un axe horizontal pour en faciliter le vidange. L'appareil étant en marche la vapeur se dégage à droite ou à gauche, à volonté, dans les chaudières, par deux tubes munis de robinets à leur origine. Quand les légumes sont cuits, on les fait basculer pour en recueillir le contenu. Le nettoyage se fait en même temps de lui-même. Les deux chaudières permettent de cuire pour des animaux d'espèce différente, ou qui ne sont pas soumis au même régime. La bouilloire est munie de deux robinets dont l'un sert à indiquer la hauteur de l'eau et l'autre placé près du fond sert à la vider au besoin. Une petite pompe baignant dans un réservoir sert à la remplir. Chacune des deux chaudières contient 6 minots. Cet appareil est mobile. Il peut être facilement monté partout où l'on a besoin. En 1853 il a remporté le prix au concours de Gloucester ; en 1855 il a figuré à la Grande Exposition, et le Conservatoire des Arts et Métiers de Paris en a fait l'acquisition pour faire partie de ses collections. Prix 400 fr. chez E. Ganneron, à Paris. Transports, par paquebot à vapeur et autres frais, 200 fr. Il y en a de moitié prix pour les petites exploitations. Tel est en peu de mots l'appareil simplifié de Stanley dont l'usage commence à se généraliser en France.

(Suite au prochain numéro.)

ECONOMIE DOMESTIQUE.

EMPLOI DU BLÉ GERMÉ DANS LA FABRICATION DU PAIN.—Les blés de la saison dernière ont eu à subir de si grandes pluies qu'il a été bien difficile de les récolter dans un état complet de siccité. Nécessairement alors ils ont eu une tendance à germer qui les a rendu impropres à la panification.

Préoccupé de cet inconvénient très grave, M. Nicklès s'est mis à la recherche d'un système au moyen duquel on pût tirer parti du blé germé dans l'alimentation. Le savant professeur à la faculté des sciences de Nancy a trouvé une solution satisfaisante, et il a fait connaître un procédé fort simple dans une note lue à la Société d'agriculture de Nancy.

Ce procédé consiste dans l'emploi du sel, et déjà il a été sanctionné par l'expérience. Un quarteron de sel suffit pour convertir en excellent pain 12 livres de farine provenant d'un blé germé ; de plus, le pain ainsi salé moisit avec beaucoup moins de facilité.

Comment se produit ce résultat ? C'est ce que M. Nicklès a cherché à expliquer :

Deux éléments essentiels se trouvent en présence dans le grain de blé : l'amidon et le gluten, qui, tous les deux, sont insolubles dans l'eau, mais qui deviennent solubles par le fait de la germination ; de cette façon l'amidon se change en dextrine, le gluten perd son élasticité nécessaire à la bonne confection de la pâte, et l'on n'obtient alors qu'un pain lourd, indigeste, et par conséquent peu favorable à la santé. Il s'agissait donc de faire disparaître cet état de solubilité du gluten, résultat obtenu par une addition suffisante de sel. Dans ces conditions, le sel précipite le gluten soluble, lui donne sa consistance première, et le rend propre à la panification.

Les cultivateurs peuvent donc employer ce procédé pour faire du pain avec le blé germé, sans s'exposer à de trop grandes dépenses, lors même que ce moyen ne réussirait pas. Un quarteron de sel et 12 livres de farine, donneront environ 15½ livres de pain.

MOYEN DE PRENDRE UN BAIN DE VAPEUR.— Ce renseignement est indispensable pour les campagnes et les petites localités où l'on se passe souvent de cet agent, faute de pouvoir se le procurer.

Prenez un vaste chaudron que vous placerez près d'une chaise : remplissez ce chaudron d'eau bouillante, et jetez-y une à deux poignées de fleurs de sureau, mettez sur le chaudron une planchette large d'un travers de main. Ces préparatifs terminés, faites déshabiller le malade, faites-le asseoir sur la chaise et mettre les pieds sur la planchette ; alors, prenant deux couvertures, vous en enveloppez le malade, chaise et chaudron : vous placerez la première sur le dos comme une cape, et vous l'attacherez sur la poitrine, et à l'aide d'une forte épingle vous l'attachez sur le dos. Il faut, bien entendu, que ces deux couvertures tombent jusque par terre. On peut même donner une petite baguette à celui qui prend le bain, et de temps en temps, la plongeant dans le chaudron, il agitera le liquide pour faire monter la bouée.

CIRE A GREFFER.—Voici la composition très simple d'un mastic en usage pour la greffe des arbres fruitiers :

Faites fondre ensemble le mélange suivant : *poix-résine*, deux parties ; — *cire jaune*, deux parties ; — *suif*, une partie. Ajoutez ensuite de la brique rouge pilée très fin, en quantité suffisante pour donner au tout, quand il est refroidi, la consistance d'un mastic dur. On applique une forte couche de cette cire, pas trop chaude, afin de faire coïncider l'écorce du sujet avec celle de la greffe.

NOTES DE MEDECINE VÉTÉRINAIRE.

JAVARTS OU PANARIS.

Les javarts ou *panaris* ; le javart simple, le javart tendineux externe et le javart tendineux interne.

Du javart simple.—Le javart simple est celui qui a son siège dans le tissu cellulaire du paturon, du talon ou de la couronne. Il parcourt régulièrement ses périodes, et, après son ouverture, et que le bulbe charnu du centre s'est détaché, il se déterge et se guérit en très peu de temps.

Mais il présente beaucoup de danger si, étant placé à la couronne, la matière s'est creusé des sinuosités et a pénétré jusqu'au cartilage ou à l'os du pied. Cet accident, que l'on a appelé jusqu'à présent *javart encorné*, entraîne ou la carie des cartilages, d'autant plus dangereux que, ces parties ne s'exfoliant pas, on est obligé d'avoir recours à leur amputation totale ; ou la carie de l'os du pied, qui n'est pas moins dangereux.

On reconnaît que le javart simple est devenu encorné quand la sonde indique que le sinus pénètre jusqu'au cartilage ou à l'os, et qu'en outre il sort de l'ulcère un pus visqueux et très fétide.

Du javart tendineux externe.—C'est celui qui a pour siège le tissu cellulaire qui entoure la gaine des tendons fléchisseurs. Le gonflement et la chaleur des parties environnantes sont très considérables, et l'animal boite bas. La fièvre est assez intense. Il vient en suppuration en cinq ou six jours ; qui laisse à découvert un ulcère fétide, lequel présente quelquefois des sinus qu'il faut sonder et dilater, mais qui étant bien soignés, se cicatrisent au bout d'une vingtaine de jour.

De javart tendineux interne.—Il occupe la gaine des tendons ou leur corps, et peut être situé le long du trajet de ces tendons jusqu'au dessus du boulet. Ici la fièvre est grave ; elle présente des frissons, des spasmes, des sueurs. L'animal reste couché sans vouloir manger, mais il a une soif ardente.

Traitement.—Quelle que soit l'espèce de javart dont un cheval est affecté, on favorisera d'abord la suppuration à l'aide de cataplasme amolissants. L'animal sera mis à l'eau chaude, et si la fièvre survient, on pratiquera une saignée.

Pour le javart simple, si l'ouverture est trop petite par rapport à la matière qui doit sortir, on l'agrandira à l'aide d'un bistouri, et la cicatrisation est ordinairement prompte.

Le javart tendineux présente au début plus de fièvre que le simple ; on mettra donc en usage les moyens généraux avec activité, et la saignée sera pratiquée en cas de besoin.

Quand la tumeur s'ouvre, le tendon reste à découvert et on panse avec des plumasseaux imbibés d'eau salées ou de teinture d'aloës, et dès que l'ulcère est détergé, on panse avec la charpie.

Pour combattre le javart tendineux interne il faut déployer tous les remèdes tempérants, soit généraux, soit locaux. On répète plusieurs fois la saignée, si l'état de la saignée l'indique, et on pratique surtout nombre de scarifications sur les parties voisines les plus enflammées.

VARIÉTÉS.

DANGERS DES FLEURS.—Est-il rien de plus gracieux, qu'une jolie fleur,—rien qui flatte plus à la fois la vue et l'odorat ?

Mais est-il aussi rien de plus perfide, rien qui sous une forme plus délicate, sous des couleurs plus séduisantes et des parfums plus suaves, recèle plus d'éléments, de troubles et de périls, pour les personnes imprudentes qui jouissent abusivement de ses attraits ?

Je lis, dans un vieux traité de *Curiosités de la Nature*, le passage que voici, il est digne d'attention : *A bien examiner la chose, il paraîtra que le cœur de la fleur doit être sa partie la plus considérable, puisque les deux autres parties (le calice et les feuilles) sont faites pour celles-là. Il y a, dans les cœurs fleuris, des troupeaux de petits animaux, qui y vivent comme les moutons dans les vallons. Par le secours du microscope, on y voit ces petits troupeaux d'insectes et mille choses admirables et sans doute fort amusantes.*

Donc, vous détachez une fleur de sa tige ; cette action est fort innocente, mais elle est presque infailliblement suivie de cette autre, qui l'est, beaucoup moins, de porter vivement la fleur à votre nez et d'en aspirer fortement l'odeur, comme on le fait d'une prise de tabac.

C'est délicieux sans doute ; et vous êtes enivré. Cependant, que s'est-il produit ? C'est que tout un troupeau de *moutons microscopiques* a passé des vallées de la fleur dans les collines de votre nez.

Je doute que vous vous en trouviez bien, ni vous ni lui : Je doute que celui-ci préfère ses nouveaux pâturages aux anciens, tout autant que je doute que vous trouviez *admirables et amusantes*, si elles n'ont d'ailleurs des résultats funestes, les sensations inattendues qu'il ne peut manquer d'occasionner là où il se trouve.

Autre chose. Les fleurs charment dans les jardins, mais elles plaisent d'avantage encore dans les appartements : elles ornent les tablettes, caressent le regard, parfument les lieux. On négligera souvent de les ôter au moment de se coucher, ou, si on le fait, on méprisera la sage précaution de renouveler l'air de l'appartement, en sorte que leur odeur y restera concentrée. Delà, pour les personnes qui travaillent ou dorment dans cet appartement, des maux de tête, des spasmes, quelquefois même du délire et des convulsions.

Mais là ne sont pas encore les plus redoutables effets d'un usage mal conseillé qu'on peut faire, et que l'ont fait, des fleurs indistinctement. C'est celui de les porter à la bouche de les presser sur les lèvres.

D'abord, il ne faut pas oublier qu'en pressant ainsi la fleur on presse en même temps ces myriades de petits habitants quelle renferme, et qui y vivent comme d'adorables petits moutons.

Ensuite, parmi les fleurs tant des jardins que des champs, il en est bon nombre qui ont des propriétés malfaisantes, inconnues de ceux qui les touchent et très souvent même de ceux qui les cultivent. A cet égard, je rapporterai, en terminant, les observations suivantes du Dr. Jules Massé, qui emploie si dignement, en France, sa vie et ses talents à éclairer les populations ouvrières dans le précieux but de conserver leur santé :

“ Une des plantes les plus dangereuses à mettre en contact avec les lèvres est l'*aconit napel* ; pour bon nombre de personnes qui ne sont pas familières avec les noms botaniques, il est bon de dire que cette plante est celle qu'on cultive communément dans les jardins et dont la fleur bleue est connue sous le nom de *casque*, c'est là l'*aconit napel* ; il y en a aussi de jaunes et de panachés, tous sont également très-vénéneux et devraient être bannis des jardins, surtout de ceux où l'on rencontre des enfants, car plusieurs de ces pauvres petites créatures ont déjà payé de leur vie le fait d'avoir porté à leur bouche ces fleurs empoisonnées.

“ Le suc de l'*aconit à fleur jaune* est tellement violent, que cette plante a reçu le nom de *tue-loup*. On mêle ce suc aux appâts que l'on jette dans les forêts pour la destruction de ces animaux féroces. Les *aconits* ou *casques* appartiennent à la famille des *renonculacées*, famille suspecte et malfaisante. L'*aconit napel* ou *casque* sert dans certaine contrée à empoisonner les flèches. La *renoncule scélérate*, qui se trouve au bord des eaux, contient un poison si violent, que les feuilles de cette plante, appliquées sur la peau, causent en peu d'heures des ulcères profonds et la gangrène.

“ La *renoncule âcre* ou *bouton d'or*, qui sous une jolie robe, cache un poison dangereux, se trouve aussi dans les prés. Celle à fleur pleine a été introduite dans les jardins. Les *ellébores* ou *roses de Noël*, de la même famille, sont aussi dans le même cas. Toutes ces plantes sont vénéneuses, et prises intérieurement elles peuvent causer la mort.

“ Les *lobélics*, de la famille des *lobéliacées*, fleurs charmantes, rouges ou bleues, présentent les mêmes dangers.”

Il existe bien d'autres familles suspectes, mais l'énumération en serait trop longue.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.		VIANDES (Suite).			
	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
Farine par quintal.....	3 00	à 3 10	Lard do	0 9	à 0 10
Farine d'avoine do	2 10	à 2 20	Mouton par quartier.....	1 00	à 1 40
Blé-d'Inde do	1 90	à 2 00	Agneau do	0 75	à 1 00
GBAINS.			Bœuf par 100 livres.....	6 60	à 7 00
Blé, par minot.....	0 00	à 0 00	Lard frais, do	6 00	à 7 00
Orge, do.....	0 65	à 0 70	Saindoux	0 15	à 0 00
Pois, do.....	0 75	à 0 80	PRODUITS DE LAITERIE.		
Avoine, do.....	0 30	à 0 44	Beurre frais par livre.....	0 20	à 0 25
Sarasin, do.....	0 55	à 0 60	Beurre salé do	0 15	à 0 16
Blé d'Inde do.....	0 90	à 1 00	Fromage do	0 00	à 0 00
Seigle, do.....	1 20	à 1 30	VEGETAUX.		
Lin, do.....	1 60	à 1 70	Fèves Amé. par minot.....	0 00	à 0 00
Mil, do.....	2 90	à 3 00	Fèves Can. do	1 60	à 2 00
VOILAILLES ET GIBIER.			Patates par poche.....	0 70	à 0 75
Dindes vieux, par couple....	2 10	à 2 50	Navets do	0 60	à 0 70
Do jeunes do	1 50	à 1 90	Oignons par tresse.....	0 20	à 0 25
Oies do	0 75	à 1 00	SUCRE ET MIEL.		
Canards do	0 50	à 1 00	Sucre d'érable par livre....	0 06	à 0 08
Do sauvages do	0 60	à 0 60	Miel do	0 12	à 0 13
Volailles do	0 50	à 0 60	DIVERS.		
Poulets do	0 20	à 0 40	Oufs frais par douzaine....	0 10	à 0 12
Pigeons sauvages par doz...	0 00	à 0 00	Plie, par livre	0 05	à 0 00
Perdrix do	0 00	à 0 00	Morue fraîche par livre....	0 05	à 0 00
Lièvres do	0 00	à 0 00	Pommes par quart.....	2 00	à 3 00
VIANDES.			Oranges par boîte.....	3 00	à 3 50
Bœuf par livre	0 10	à 0 12			

La Compagnie
DE
L'ASSURANCE MUTUELLE
Contre le Feu du
Comté de Montréal

AVIS AUX CULTIVATEURS.

LA COMPAGNIE de L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du COMTE DE MONTREAL, continue d'assurer les PROPRIETES des CULTIVATEURS et autres propriétés isolées, à une piastre par cent louis, pour trois ans ; avec un billet de prime de vingt piastres pour chaque cent louis d'assurés, pour être retiré suivant les pertes et dépenses de la Compagnie.

Elle n'assure pas dans les villes et les villages.

Le montant assuré maintenant excède deux millions de piastres,

2,000,000 DOLLARS.

S'adresser au Bureau, No. 1, Rue St. Sacrement.

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Mars 1859

BOUCHER & TREMBLAY
MARCHANDS à COMMISSION,

ET DE PRODUITS DU CANADA.

No. 6, Centies Slip,

ET 42, WATER STREET, NEW-YORK.

Sont les seuls AGENTS pour l'Etat et la Cité de New-York, pour l'AGRICULTEUR et THE FARMERS' JOURNAL.

A. C. TERRIAULT

DE

St. CLÉMENT DE BEAUHARNAIS,

Est le seul Agent de L'AGRICULTEUR et du FARMERS' JOURNAL, pour tout District de Salaberry.

T. E. ROY,

Agent Général de
JOURNAUX, PUBLICATIONS, ETC.,

8, Rue St. Joachim,

Haute-Ville, Québec

Est seul Agent pour la Ville et le District de Québec pour L'AGRICULTEUR et THE FARMERS' JOURNAL

PHARMACIE

du

Dr. Picault

42, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

On trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes-à-Cornes

aussi :

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault, père et fils. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1858-59-60

1-36

Société d'Agriculture

DU COMTÉ DE

NAPIERVILLE.

L'EXPOSITION ANNUELLE de la Société d'Agriculture du Comté de NAPIERVILLE, aura lieu au Village de

NAPIERVILLE,

Mardi, le 24 Septembre 1861,

à DIX heures de l'avant-midi.

P. D. HEBERT,

Secr.-Trés.

Juillet 1861.

11--2

CONSEILS

ACX

SECRETAIRES-TRESORIERES

DES

SOCIETES D'AGRICULTURE.



Nous conseillons aux Secrétaires-Trésoriers des Sociétés d'Agriculture de faire exécuter toutes leurs impressions chez

MM. De Montigny & Cie.,^{rs}

18, Rue St. Gabriel, qui sont les Imprimeurs choisis par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Ces MM. font ces ouvrages depuis plusieurs années et ils sont par conséquent parfaitement au fait de tout ce qui concerne les Sociétés d'Agriculture. Leurs Prix sont très modérés.

T. CHAGNON,

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.